Commune de Masclat

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 2 décembre 2025

Présents : BOUTINAUD Monique, DELMARES Bernard, GEORGES Gwenaëlle, GILET Georges, GREGORY Gisèle, MAILY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique.

Absent excusé : BISCHOFF Jean-Loïc

Absente : FAU Shanti

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire sollicite l'assemblée pour la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance.

Madame GEORGES Gwenaëlle est candidate. Approbation à l'unanimité ;

1 – DELIBERATION :

- Sur la révision des statuts de la FDEL (Fédération d'Energie du Lot) devenant la TE46 (Territoire d'Energie 46). Selon les termes de la proposition de statuts, l'ensemble des conseillers présents à voté pour à l'unanimité.

2 – PRESENTATIONS DES DIVERS RAPPORTS D'ACTIVITE :

- Information prise sur le rapport de la qualité de l'eau desservie aux usagers sur la commune.
- Information prise sur le rapport du SIVU « Le Tournefeuille »
- Information prise sur le bilan du comité des fêtes sur l'année 2025. Bénéfice annuel de 1675.90 €

3 – INFORMATION DIVERSES :

- Installation d'une coiffeuse itinérante sur le secteur depuis le 21 octobre 2025 devant VALCADIS, à la plaine de Fajoles.

- Un agent de l'ARS est venu analyser l'eau de la salle des fêtes de la commune le 16 septembre donnant des résultats peu probants en cuivre et en nickel. Suite à cela, une deuxième analyse a été effectuée par la même agence et après écoulement prolongé de l'eau, ces teneurs sont devenus acceptables.
  Conclusion, le renouvellement de la robinetterie pourrait être a envisagée. Un avertissement visuel aux usagers sera installé en attendant.

- La route du Barracayre est toujours difficilement praticable suite à un effondrement du bas-côté. Elle reste interdite aux camions et le ramassage des ordures est impossible à ce niveau.

  Les travaux seront pris en charge par CAUVALDOR dans le meilleur délai (1er semestre 2026).

- Suite à un compte-rendu de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt, landes, maquis et garrigues datant du 14 novembre 2025, la préfecture demande aux propriétaires de tenir de débroussailler les haies afin de prévenir des incendies.

- La FNC (Fédération Nationale des Chasseurs° projette d'offrir un kit de plantation de haies ainsi que diverses essences d'arbustes afin de favoriser leur implantation et faire revenir la biodiversité sur les territoires.

4- QUESTIONS DIVERSES :

De Monsieur GILET Georges : sur l'aire de dépôt des déchets verts à la cabane des chasseurs « Faut-il laisser l'accès libre aux usagers ? ou faut-il laisser un cadenas et autoriser l'accès sur inscription des usagers volontaires ?

Problèmes soulevés : incivilités remarquées : dépôt d'ordures diverses, cadenas coupés.....

22h20 Clôture de la séance.

La secrétaire,

GEORGES Gwenaëlle

Le Maire,

MAIRIE DE MASCLAT 46 (Lot)

BOUTNAUD Monique